



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110653

TRAVAUX DE RENOVATION OU D'AMENAGEMENT DU PATRIMOINE
COMMUNAL - CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE DE NIORT ET
LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (MIPE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIN
Mme Gaëlle MANGIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**TRAVAUX DE RENOVATION OU D'AMENAGEMENT DU
PATRIMOINE COMMUNAL - CONVENTION CADRE ENTRE LA
VILLE DE NIORT ET LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR
L'EMPLOI (MIPE)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort s'engage fortement dans les dispositifs visant à lutter contre les exclusions et à promouvoir l'emploi et l'insertion des publics en difficultés.

Pour ce faire, la commune a développé un partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique du niortais.

Il est proposé de confier des travaux à une Association Chantier d'Insertion (ACI) agréée par l'Etat dont la mission première est de remobiliser les publics prioritaires (jeunes de moins de 25 ans sans qualification, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux,...) vers l'emploi par le biais d'activités supports.

A cet effet, la Ville de Niort souhaite confier à « La MIPE » (Mission d'Insertion pour l'Insertion et Pour l'Emploi) la réalisation de travaux de rénovation ou d'aménagement de son patrimoine communal.

Par conséquent, il est proposé d'acter ce partenariat entre la Ville de Niort et la MIPE, à travers une convention cadre triennale qui définit les conditions générales d'intervention de l'association et les engagements des partenaires.

Chaque chantier fera l'objet d'une convention annuelle spécifique précisant la nature, le lieu, le coût des travaux ainsi que toutes dispositions propres à l'exécution de celle-ci.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention cadre avec la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention cadre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL